

Vagues d'Espérance

Revue des groupes Jonas d'Alsace

Numéro spécial - Décembre 2012

Jonas Alsace est membre de la Fédération des Réseaux du Parvis

Au-delà de Vatican II..

Vivre les défis du
monde
d'aujourd'hui

La place des
femmes
dans les
sociétés et dans
les églises



Tel était le thème de la soirée du 4 juin 2012 organisée par le groupe Jonas de Strasbourg. Ce sujet est aussi celui de l'Assemblée générale de la Fédération des Réseaux du Parvis, dont nous faisons partie.

Nous constatons tous les jours - et les chiffres confirment ce constat - que, dans nos sociétés qui se veulent démocratiques et égalitaires, le sort des femmes évolue trop lentement et que des écarts importants existent toujours entre les deux moitiés de l'humanité. Que dire alors des pays où l'inégalité est inscrite dans la loi ? Et que dire aussi des religions qui, très majoritairement, entérinent et renforcent cette inégalité ?

Les Droits de l'Homme ont beau proclamer l'absolue égalité entre femmes et hommes, les lois ont beau vouloir instituer concrètement cette égalité, le « plafond de verre » existe bel et bien dans nos sociétés. Et dans notre Eglise, il s'agit carrément d'un couvercle de béton !

Les articles qui suivent sont le fruit de nos réflexions avant et après la soirée du 4 juin. Ils dessinent un bilan qui peut sembler peu encourageant, mais ils évoquent aussi des femmes qui, dans une société et une Eglise qui n'imaginaient même pas le féminisme, ont pris leur place et exercé leurs talents, et ont été reconnues.

(suite page 2)

**Au-delà de Vatican II...
Vivre les défis du monde d'aujourd'hui**

La place des femmes dans les sociétés et dans les églises

(suite)

Nous sommes profondément convaincus que l'égalité des droits pour tous les humains est non seulement une exigence pour une société harmonieuse, mais aussi une conséquence du message évangélique qui, dans une société donnée et à un moment de l'histoire, a bousculé les lignes et libéré tous ceux, et surtout toutes celles, dont on ne reconnaissait pas la dignité.

Il y a 50 ans, au moment de l'ouverture de Vatican II, et trois ans plus tard lors de sa conclusion, on ne faisait qu'entrevoir les immenses évolutions qu'allait connaître notre monde. Relever le défi de l'égalité hommes- femmes restait pour les Pères conciliaires un objectif lointain, d'autant plus lointain qu'ils travaillaient... entre hommes. Mais ils sentaient quand même venir l'importance de cette question.

Il reste donc beaucoup à faire dans nos sociétés, et encore plus dans l'Eglise catholique, y compris dans une cérémonie qui devrait être une occasion de témoignage, la liturgie du mariage. Et quand nous voyons au quotidien l'attitude de plus en plus explicitement machiste de nombreux membres du clergé catholique, à tous niveaux de la hiérarchie, quand nous entendons leurs discours et tous les stéréotypes qu'ils véhiculent, y compris dans le débat actuel sur le mariage, nous avons de quoi pousser un cri d'indignation. Vraiment, ça suffit !

Mais nous sommes d'incorrigibles optimistes et nous continuons notre combat, à temps et à contretemps. Les affirmations « définitives » d'aujourd'hui sont les erreurs de demain et nous sommes sûrs que viendra le temps où, comme l'imaginait un atelier le 4 juin, le Pape chantera « la femme est l'avenir de l'homme ».

Bonne lecture.

Sommaire

Editorial	1	La femme est l'avenir de l'homme Jean Ferrat	13
Au-delà de Vatican II. Vivre les défis du monde d'aujourd'hui. La place des femmes dans les sociétés et les églises	3	Réflexions sur le mariage catholique Claire-Marie Gazaniol	14
Les "coups de cœur" et les "coups de gueule"	4	Une institution ecclésiale du 17ème siècle. De sacrées, bonnes, femmes : les béates Jean-Marie Bedez	15
Femmes en responsabilité. Quelques chiffres concernant la société française et les églises Pascale Zerlauth	5	Le message du concile Vatican II aux femmes Marie-Anne Jehl	18
Les deux tiers du travail domestique sont effectués par les femmes	7	Deux institutions : une éducation ? Femmes dans le quatrième Evangile	20 21
L'Eglise catholique face au statut et aux droits des femmes dans la société Lucie Veyretout	8	Judith et sa servante Albert Hari	22
Un prix international remis à Sima Samar	9	Conférence des supérieures de congrégations religieuses (LCWR)	23
La place des femmes dans l'Eglise catholique romaine s'inscrit dans l'évolution des autorités suprêmes de cette église Albert Hari	10	La crèche Bourdarias à Saint-Ouen Cri	24 25
La place des laïcs, hommes et femmes, qui font vivre l'Eglise est un élément constitutif de l'institution Marie Héléne Gillig	11	Les éditions "Talents hauts" Marche Jean-Pierre Siméon	27 28
La ministre des Droits de la femme et la loi sur l'égalité professionnelle	12	Illustrations pages 1, 4, 28 : Isaac Bonan	

Au-delà de Vatican II

Vivre les défis du monde d'aujourd'hui

La place des femmes dans les sociétés et dans les églises

***Le 4 juin 2012, à l'initiative de groupe Jonas de Strasbourg,
une cinquantaine de personnes se sont rencontrées pour réfléchir
sur ce thème autour d'un buffet convivial***

Cet échange très participatif a permis d'exprimer, sous forme de « coups de cœur » et de « coups de gueule » (voir page suivante), les signes d'espérance de plus de justice et de meilleur équilibre progressif dans les sociétés. Beaucoup reste à faire cependant.

Pour ce qui est des églises et de l'église romaine en particulier, les participants ont souligné l'exercice d'un pouvoir exclusivement masculin ainsi que de trop fréquents processus d'exclusion des responsabilités comme des réflexions ou contributions théologiques.

Les participants reconnaissent néanmoins quelques modestes progrès ici ou là, mais dans des registres qui ne permettent jamais aux femmes d'exercer une responsabilité propre, pleine et entière.

Suite à cette soirée le groupe Jonas a décidé plusieurs actions :

- Envoi d'une lettre à Mgr Jean-Pierre Grallet, archevêque de Strasbourg pour lui suggérer quelques signes forts, qui pourraient contribuer à rééquilibrer une situation qui met grandement en cause la dignité de la femme et contredit tant l'Évangile que l'attitude même de l'homme Jésus. A suivre !
- Écriture d'un communiqué de presse.
- La rédaction d'un numéro spécial de la revue *Vagues d'Espérance* consacré au thème de cette soirée.



Les "coups de cœur" et les "coups de gueule"

- ☹️ Prendre le temps pour se rencontrer est une belle façon d'ouvrir les portes
- ☹️ Il est temps de remettre en cause la pratique et l'existence du pouvoir dans sa forme actuelle au sein de l'Eglise catholique
- ☹️ Les femmes font vivre l'Eglise (transmission, pastorale etc...)
- ☹️ Cela ne change rien car bien souvent elles acceptent le moule
Idée : Ne faudrait-il pas plutôt réfléchir et repenser la place des laïcs et réinventer le service clérical ?
- ☹️ Un jour le Pape chantera « Que serais-je sans toi ? »
- ☹️ Quel gâchis ! Quel gaspillage de compétences !
- ☹️ Notre espérance ? La créativité des groupes de base
- ☹️ Notre croix...c'est l'INSTITUTION !
- ☹️ Malgré de fortes résistances, Jésus a ouvert la porte à l'égalité entre hommes et femmes il y a 2000 ans. C'était un début, il faut continuer aujourd'hui.
- ☹️ Que la hiérarchie ecclésiastique prenne en compte les souffrances des femmes (physiques et sexuelles)
Les dénonciations provenant des milieux « tradis » sabotent l'évolution voulue par Vatican II
- ☹️ Un vide pour un souffle nouveau.....L'Esprit pour la coresponsabilité
- ☹️ Le pouvoir dans l'Eglise à tous les niveaux
- ☹️ Mme Najat Vallaud Belkacem : ministre du droit des femmes et porte parole du gouvernement
- ☹️ Les hommes contestataires dans l'Eglise...pas trop de problème ; les femmes qui discutent sont mises sous tutelle !
- ☹️ Engagement des femmes dans l'Eglise et dans la société
Les responsabilités accordées aux femmes dans les mouvements, les associations, les paroisses ET le travail partagé avec certains prêtres en VRAIE coresponsabilité
- ☹️ Le pouvoir des hommes dans l'Eglise et « l'inertie » des femmes qui acceptent de rester dans le moule !

Femmes en responsabilité

Quelques chiffres concernant la société française et les Églises

Pascale Zerlauth

Le 27 octobre 1946, le préambule de la constitution proclame : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». Depuis cette date, malgré des avancées, de nombreux progrès restent à réaliser pour aboutir à l'égalité homme-femme. L'objectif des lignes qui suivent n'est pas de réaliser une étude de la thématique « égalité homme-femme » mais de donner quelques statistiques de la société actuelle afin de souligner selon les domaines les avancées et les difficultés.

1. La société civile

Le domaine sportif

Le sport constitue le révélateur, le miroir grossissant des inégalités auxquelles sont confrontées les femmes en France.

Au début du XX^{ème} siècle, le père des Jeux olympiques modernes affirmait : « Une olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte. Les Jeux olympiques doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs ».

En 2011, dans un rapport d'information du Sénat, on peut lire « le sport est un monde où la sous-représentation des femmes est persistante, plus encore qu'en politique ou dans le monde du travail ». Le « plafond de verre » reste omniprésent dans l'univers sportif quand il s'agit d'accéder aux responsabilités, et le sport féminin de haut niveau reste le plus souvent considéré comme un « parent-

pauvre » par rapport aux compétitions masculines qui retiennent l'essentiel de l'attention médiatique et des flux financiers qui l'accompagnent.

Les femmes représentent aujourd'hui

- 35 % des licenciés des fédérations sportives
- 35 % des sportifs de haut niveau,
- un tiers des étudiants de la filière universitaire « Sciences et techniques des activités physiques et sportives »,
- 14 % des conseillers techniques,
- 10 % des entraîneurs nationaux, y compris pour les femmes et équipes féminines (Cliché : « C'est comme ça, les hommes dirigent les femmes »)
- 5 à 10 % des journalistes sportifs (1)

En 2005, le tennis donne l'exemple avec l'égalité de la prime homme/femme à Roland Garos – un des rares sports qui ait franchi le pas.

(1) Source : <http://www.senat.fr/rap/r10-650/r10-6501.pdf>

Le domaine médical

Dans les activités de santé les femmes sont très largement majoritaires et la féminisation n'a cessé de croître : elles représentent 76 % des professionnels exerçant dans ce champ en 2003, contre 71 % en 1983. Suivant la spécialité en 2012 (INSEE) les chiffres sont les suivants

- 40 % des médecins sont des femmes
- 25 % des chirurgiens
- 42 % des spécialistes (pédiatres, ophtalmo-logues...)

Le domaine de l'enseignement

L'enseignement est un domaine qui s'est largement féminisé lors des dernières années. En 2011 l'INSEE publie les pourcentages suivants :

- professeurs des écoles: 81%
- collèges et lycées : 57 %
 - professeurs certifiés : 61 % de femmes
 - professeurs agrégés : 50 % de femmes
- enseignement supérieur : 36 % mais il faut différencier
 - maîtres de conférences entre 30 % et 60 % selon les matières
 - professeurs entre 15 % et 30 % selon les matières

Les données statistiques disponibles sur l'enseignement supérieur et la recherche font apparaître la persistance des inégalités entre femmes et hommes alors que la législation et les méthodes de recrutement devraient faciliter l'égalité. Devant cet état de fait, et sous l'impulsion de l'Europe un certain nombre d'universités ont lancé des programmes pour faire évoluer la situation

Le domaine politique

Dans ce domaine, l'évolution est lente et la France est en retard par rapport à de nombreux pays.

- 1945 : **33** femmes ont été élues députées, soit **5,6 %**
- 2009 : 35 % de femmes au Parlement européen
- 2012 et 2011 : **29,6 %** sont des députées et **22,1 %** des sénatrices (Source : Observatoire de la parité.)
- 2011 : La France est au **69ème rang mondial** (sur 190 pays) pour le pourcentage de femmes dans la chambre unique ou chambre basse

- Depuis 2012, 48,7 % des membres du gouvernement sont des femmes.

Le domaine du travail

Depuis 1946, l'égalité hommes femmes est un principe constitutionnel. L'égalité professionnelle est donc reconnue en droit. Mais les femmes continuent à se heurter à un **plafond de verre** qui leur interdit les fonctions dirigeantes. Ainsi, les entreprises françaises comptent environ 17% de dirigeants de sexe féminin. La rémunération moyenne est inférieure de 27%.

78 % des emplois non qualifiés sont occupés par des femmes, en général sans réel espoir de progression. Sur les 8,4 millions d'actifs qui perçoivent un salaire inférieur au SMIC, 80 % sont des femmes.

En mars **2006** une loi a été votée, elle vise quatre objectifs :

- la suppression des écarts de rémunération en cinq ans
- la neutralisation des effets de l'absence pour cause de maternité
- le renforcement de l'arsenal législatif relatif à la lutte contre les discriminations au travail.
- la représentation des femmes dans le monde du travail sera améliorée, notamment dans les conseils d'administration des entreprises publiques et les conseils des prud'hommes.

L'originalité de ce projet de loi réside dans le dispositif d'incitation des entreprises soumises, non plus à une obligation de moyens mais à une obligation de résultat pour atteindre les objectifs fixés.

Ce rapide survol nous a permis de voir qu'il reste des progrès à réaliser, mais que dans la société civile il existe des signes d'une volonté de faire évoluer les mentalités et réduire les inégalités.

2. Les Églises

Nous pouvons nous poser les mêmes questions pour les Églises. Existe-t-il dans les Églises une volonté de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes ? Nous nous limiterons comme précédemment à des chiffres dans chercher à déter-

miner les causes qui ont conduit à la situation actuelle. Nous nous limitons aux Églises luthériennes, réformées et catholique.

Église Luthérienne

A partir des années 1960, les femmes sont définitivement reconnues comme pasteurs à l'égal des hommes dans les Églises luthériennes et réformées. Au tournant du siècle, elles sont de plus en plus nombreuses dans tous les postes pastoraux et des théologiennes acquièrent une renommée internationale.

Les chiffres des pasteurs pour 2012 :

- Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine : 22,61 % de femmes.
- Église réformée d'Alsace et de Lorraine : 29,41 %.
- Église évangélique luthérienne de France : 31,03%
- Église réformée de France : 21,67 %.

Église Catholique

Les chiffres sont difficiles à obtenir

- Les femmes constituent en France 90 % de l'effectif des laïcs envoyés en mission par leur évêque, et assurent donc la majeure partie du travail pastoral, dans les diverses aumôneries (santé, prison...).
- Les femmes ont pu faire leur entrée dans un cinquième des conseils épiscopaux français, ou à la curie romaine, mais toujours sous la direction d'un évêque.

Mais

- Les femmes sont exclues des processus de décision théologique de l'Église catholique, qui relève de la collégialité des évêques (1)
- De fait il n'existe dans l'Église catholique aucune égalité de droit entre homme et femme.

Lors des états généraux du christianisme à Strasbourg (septembre 2012), fut posée à Anne Soupa la question suivante : « Les femmes sont-elles condamnées à seconder les hommes ? ». Sa réponse : "Oui ! ". répondu oui !

(1) Source http://www.lavie.fr/hebdo/2011/3425/ou-sont-les-femmes-dans-l-eglise-20-04-2011-16064_219.php

Les deux tiers du travail domestique sont effectués par les femmes

60 milliards d'heures de « travail domestique » ont été réalisées en France en 2010, d'après les recherches de l'INSEE

Ces heures sont effectuées par les femmes dans près de deux tiers des cas. En moyenne, chaque semaine dans un couple avec enfant, le père effectue 33 heures de travail rémunéré et 18 heures de travail domestique, alors que la mère de famille effectue 20 heures de travail rémunéré et 34 heures de travail domestique. Malgré la présence massive des femmes sur le marché du travail, les mères consacrent encore 2/3 de leur temps de travail à des tâches domestiques, lesquelles sont en plus invisibles dans les indicateurs économiques.

Ces chiffres manifestent la persistance des inégalités entre femmes et hommes. Et ces inégalités ne se résorbent pas. En 25 ans, le temps de travail domestique des hommes n'a augmenté que de six minutes !

Parce que ce partage des tâches repose sur des représentations inégalitaires des rôles respectifs des femmes et des hommes, le Gouvernement est déterminé à engager la lutte contre les stéréotypes qui pèsent encore lourdement sur la vie des femmes et font obstacle notamment à l'égalité professionnelle réelle.

La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Berkesem, a organisé et a participé en novembre 2012 à Lyon à une soirée destinée à déconstruire ces stéréotypes « Le sexisme, c'est pas mon genre ! ».

Plus globalement, la lutte contre les « inégalités d'habitude » sera au cœur des priorités du Comité interministériel des Droits des femmes que le Premier ministre a présidé le 30 novembre 2012 .

L'Église catholique face au statut et aux droits des femmes dans la société

Lucie Veyretout *

Un élément important de débat est celui de la position prise par l'Église catholique face au statut et aux droits des femmes dans la société.

Nous pouvons nous référer à trois exemples représentatifs de cette question.

Tout d'abord, le cas de la fillette brésilienne de neuf ans violée par son beau-père et qui se retrouva alors enceinte de jumeaux. Pour des raisons tenant à la santé de la fillette, trop fragile en raison de son âge et de sa corpulence pour supporter une telle grossesse, celle-ci subit un avortement.

L'archevêque de la région où se déroula ce drame, Recife, se prononça alors pour l'excommunication de la mère et de l'équipe médicale. Selon l'archevêque de Recife, « La loi de Dieu est au-dessus de celle des hommes et la fin ne justifie pas les moyens : deux innocents sont morts » et « Le viol est un péché moins grave que l'avortement »¹. Cette position liée à l'importance du droit à la vie dans la doctrine catholique a beaucoup marqué l'opinion publique et n'a pas fait l'unanimité au sein des autorités catholiques, et ce, en raison des circonstances (violences sexuelles à l'égard d'une mineure) entourant cet avortement.

Monseigneur Grallet a notamment énoncé son soutien à la fillette dans une lettre: « Maria, je ne te connais que par l'histoire racontée dans les journaux, et pourtant j'ose t'écrire aujourd'hui. Bien que vivant à des milliers de kilomètres, tu m'es devenue si proche... Cette proximité, c'est celle du cœur. Cette solidarité entre nous, c'est celle de tous les enfants et de tous les souffrants en attente de respect et de consolation, de justice et de vraie confiance. Sache-le, Maria, je suis révolté par

tant de mépris machiste, d'indignité parentale, d'égoïsme incestueux ! Je pense, hélas, à ton beau-père, avec honte et tristesse. Comme bien d'autres adultes, je souffre en pensant à ta maman, à son désarroi, aux souffrances physiques et morales qu'elle a pu connaître. Je pense encore aux médecins qui t'ont soignée et à leur dramatique cas de conscience...Comment certains légalistes, au nom d'une loi pourtant si nécessaire, ont-ils pu condamner avec tant de froide assurance un si douloureux choix de survie ? Ne fallait-il pas, d'abord, condamner avec force le malfaiteur, agir sans tarder pour toi, la victime, et offrir soutien à ceux qui sont venus t'assister ? »².

oooooooooooo

Le deuxième exemple qui peut être évoqué est celui du refus explicite de l'Église catholique d'apporter une aide financière à des associations amenées à soutenir l'avortement comme Amnesty International ou l'Unicef. Selon un communiqué du conseil pontifical Justice et paix de 2007, « la suspension de tout financement à Amnesty de la part des organisations catholiques comme des individus est la 'conséquence inévitable' de la 'volte-face' de l'ONG sur l'avortement »³ ; l'association Amnesty soutenant les femmes « victimes de viols, d'inceste ou dont la vie est mise en danger par une grossesse »⁴.

* Intervention lors de la rm contre du 4 juin 2012.

Déjà, en 1996, le Vatican avait retiré son soutien financier annuel de 2000 dollars à l'Unicef car l'Unicef « diffusait dans les camps des réfugiés du monde entier une information sur un spermicide post-coïtal à destination des jeunes femmes ou des adolescentes victimes de viol »⁵.

oooooooooooo

Enfin, nous pouvons évoquer le rapport de la Congrégation pour la doctrine de la foi sur la « Leadership Conference of Women Religious » en raison de certaines de ses positions féministes en contradiction avec les doctrines de l'Église.

La Congrégation pour la doctrine de la foi a décidé « d'entreprendre une évaluation doctrinale de la 'Leadership Conference of Women Religious' » liée à « trois grands sujets de préoccupation »⁶ : « Des allocutions prononcées au cours des assemblées annuelles de la LCWR [aisant] apparaître des affirmations problématiques et de graves erreurs théologiques et même doctrinales » ; des « comportements de contestation interne » notamment « contre les mesures prises par le Saint-Siège à propos de la question de l'ordination de femmes et de celle d'une conception pastorale correcte du ministère des personnes homosexuelles » ; et « certains

thèmes féministes radicaux incompatibles avec la foi catholique dans certains programmes et présentations soutenus par la LCWR, y compris des interprétations théologiques »⁷. Aussi, pour recadrer cette organisation sur ces points, un « archevêque délégué » sera nommé par le Saint-Siège « pour examiner, guider et approuver, lorsque ce sera nécessaire, le travail de la LCWR »⁸.

Notes

(1) Source : "L'excommunication qui choque le Brésil", Chantal RAYES, <http://www.liberation.fr>

(2) Source : <http://www.debriefing.org/28109.html>

(3) CITE DU VATICAN, 13 juin 2007 (AFP), « Le Vatican appelle à ne plus financer Amnesty accusé d'être pro-avortement », <http://www.unhcr.org>

(4) CITE DU VATICAN, 13 juin 2007 (AFP), « Le Vatican appelle à ne plus financer Amnesty accusé d'être pro-avortement », <http://www.unhcr.org>

(5) CITE DU VATICAN, 13 juin 2007 (AFP), « Le Vatican appelle à ne plus financer Amnesty accusé d'être pro-avortement », <http://www.unhcr.org>

(6) Congregatio Pro Doctrina Fidei, « ÉVALUATION DOCTRINALE DE LA "LEADERSHIP CONFERENCE OF WOMEN RELIGIOUS" », <http://chiesa.espresso.repubblica.it>

(7) Congregatio Pro Doctrina Fidei, « ÉVALUATION DOCTRINALE DE LA "LEADERSHIP CONFERENCE OF WOMEN RELIGIOUS" », <http://chiesa.espresso.repubblica.it>

(8) Congregatio Pro Doctrina Fidei, « ÉVALUATION DOCTRINALE DE LA 'LEADERSHIP CONFERENCE OF WOMEN RELIGIOUS' », <http://chiesa.espresso.repubblica.it>

Un prix international pour Sima Samar

Le Ministère des droits des femmes souhaite rendre hommage à Sima Samar, 55 ans, qui vient de recevoir le prix Right Livelihood pour son engagement pour les droits des femmes dans « une des régions les plus complexes et les plus dangereuses du monde ».

Médecin de formation, elle est devenue en 2001 la première ministre des droits des femmes de l'histoire de l'Afghanistan. Elle a été contrainte à la démission au bout de six mois après avoir été menacée de mort à cause de ses prises de position politiques contre la burka et critiques vis-à-vis de la charia, loi islamique. Elle a également été rapporteuse spéciale de l'ONU de 2005 à 2009 pour les droits de l'Homme au Soudan. Le prix Right Livelihood récompense les engagements exemplaires pour l'amélioration de la condition humaine.

Le jury du prix a voulu saluer l'action de cette femme à la fois en tant que Présidente de la Commission indépendante des droits de l'Homme d'Afghanistan, poste qu'elle occupe depuis 2002, et en tant que médecin engagée auprès des femmes réfugiées, pour lesquelles elle a créé l'organisation Shuhada offrant de soins spécialisés et une éducation sanitaire pour les femmes.

1er octobre 2012

La place des femmes dans l'Église catholique romaine s'inscrit dans l'évolution des autorités suprêmes de cette Église

Albert Hari *

Je n'évoquerai qu'un aspect précis de cette évolution concernant la recherche biblique entre le 19^{ème} et le 21^{ème} siècle.

On peut relever cinq étapes.

Dans la première étape, à partir du 19^{ème} siècle, les archéologues et les historiens progressent dans leurs découvertes... mais les biblistes catholiques sont toujours tenus d'enseigner que l'histoire écrite dans la Bible est bien celle qui s'est passée : Moïse sépare les eaux de la mer rouge... Josué arrête le soleil afin de parachever sa victoire... Élie monte au ciel sur un char de feu...

La deuxième étape commence pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le 30 septembre 1943, le pape Pie XII publie l'encyclique *Divino afflante Spiritu. Le souffle de l'Esprit* : un beau titre et un bon contenu. Pie XII évoque les découvertes de l'archéologie et invite les biblistes à tenir compte des « genres littéraires » utilisés par les auteurs de la Bible (récits, contes, paraboles, lois, prières...). C'est une libération. On ne lit pas un chant d'amour, comme on analyse un texte législatif. **Les portes sont ouvertes.**

La troisième étape commence vingt-deux ans plus tard. Le **Concile Vatican II** (1962-1965) publie un texte important sur la Parole de Dieu¹. Ce document se situe dans la foulée de l'encyclique de Pie XII. Mais il fait un pas de plus par rapport aux protestants. Jusqu'alors l'Église catholique distinguait deux sources de la Révélation : La Bible et la Tradition... Vatican II corrige ainsi : « La sainte Écriture est la parole de Dieu... La sainte Tradition porte la parole de Dieu »². **Une avancée significative !**

La quatrième étape voit le jour à Noël 1993. La Commission Biblique Pontificale publie : **L'interprétation de la Bible dans l'Église**. Cet ouvrage intéressant accepte les nombreuses méthodes d'approche de la Bible (historico-critique, psychologique, littéraire, sociale, féministe, libératrice...) à condition qu'on n'en fasse pas un absolu. Seule l'approche fondamentaliste est exclue car « elle invite sans le dire à une sorte de suicide de la pensée. » **C'est une avancée. Mais** la préface écrite par le cardinal Ratzinger relativise le travail de cette commission : « Ce ne sont que des experts. C'est le Magistère qui détient la vérité ! »

La cinquième étape sera mise en œuvre par le cardinal Ratzinger devenu pape. Ceci par le **Synode des évêques de 2008** puis par et toute une **littérature ratzinguérienne** qui critiquera de plus en plus la méthode historico-critique - par exemple dans ses deux livres sur Jésus.

On finit par réduire l'approche biblique :

- 1. à une explication de la Bible uniquement par la Bible (le monde extérieur est ignoré)*
- 2. à une soumission de la Bible à la Théologie (la liberté de recherche est bloquée).³*

Après 66 ans, les portes ouvertes sont officiellement refermées. Mais la vie sera plus forte.

Si jamais Benoît XVI venait à Strasbourg il faudrait l'emmener Place de l'étoile pour méditer les paroles de Mohandas Karamchand Gandhi gravées en 2011 dans le socle d'un monument en son honneur :

*« Je ne veux pas que ma maison soit murée de toutes parts, ni les fenêtres bouchées.
Mais qu'y circule librement la brise que m'apportent les cultures de tous les pays. »*

* Intervention lors de la rencontre du 4 juin 2012 à Strasbourg.

¹ La Constitution dogmatique : Dei Verbum (19/11/1965)

² L'Assomption de Marie ne fait pas partie de la Bible.

³ Je croyais que la théologie se construit à partir de la Bible.

" La place des laïcs, hommes et femmes, qui font vivre l'Eglise est un élément constitutif de l'institution "

Marie-Hélène Gillig*

Il ne s'agit ici ni de conclusion , ni de synthèse des échanges qui ont nourri notre réflexion tout au long de cette soirée . Le propos est simplement de relever quelques idées fortes qui ressortent de ces échanges.

Tout d'abord, un constat : dans les exemples cités et les commentaires qui ont suivi, l'idée de la soumission s'impose. L'Eglise, telle qu'elle est vécue par un certain nombre d'entre nous continue de fonctionner sur le mode de la soumission (gouvernance, cléricalisme, autoritarisme) en opposition à la liberté à laquelle la parole de Dieu nous invite.

Mais cela est-il propre à notre institution ? La représentation des femmes ,dans les poncifs publicitaires ne s'appuie-t-elle pas trop souvent sur cette situation ? Les modes d'organisation sociale, malgré l'arsenal de textes législatifs sur l'égalité (des genres, professionnelle ...) demeurent fortement inégalitaires. L'image, enfin, de la Femme «tentatrice» et son cortège d'images associées : impureté, sexualité..., participe d'un fond de pensée encore bien présent aujourd'hui. Peut-on imaginer que notre Eglise évolue, sur ces points, plus vite que la société dans laquelle elle vit ? Difficile à percevoir, à envisager pour un grand nombre, et donc, résignation, résistance molle , " soumission" à un ordre que l'on se sent incapable de faire bouger, ou encore rupture et départ. Si les femmes et d'autres pensent bien qu'il y a urgence, la mobilisation est bien faible ! Et on finit par accepter ce qui est inacceptable, la non reconnaissance pleine et entière dans une institution d'une partie de ses membres.

La deuxième réflexion pourrait prendre appui sur une situation relevée ici et très positive : de nouvelles missions ecclésiales sont exercées à 90% par des femmes. Parfait, belle évolution, de quoi se

plaint-on ? A y regarder de plus près, on ne peut évacuer quelques éléments critiques. Pourquoi les femmes acceptent-elles de remplir ces missions ? Par conviction profonde, pour répondre à un appel de service pour la communauté, au nom de leur foi, il n'y a pas de doute à émettre. Mais cette " reconnaissance " donnée par l'Eglise ne se substitue-t-elle pas, parfois, à une non reconnaissance sociale ? Ces missions sont définies comme celles pouvant être remplies par des vicaires : les femmes dans l'Eglise peuvent-elles espérer une « promotion » ou seront-elles toujours des N-3 ou N-autrement dit des exécutantes, pour prendre une référence dans le monde de l'entreprise ? Une coresponsabilité au plan local, paroissial , éventuellement diocésain peut-elle s'accommoder de cette impossibilité de franchir ce plafond de verre tant de fois dénoncé dans le monde du travail et de ne jamais accéder aux responsabilités les plus élevées ? Ici comme ailleurs, il n'y a pas de responsabilité sans pouvoir. Les parcours et cursus des femmes qui exercent de hautes responsabilités, dans les entreprises, comme dans la sphère politique, sont remarquables. N'y-a-t-il aujourd'hui aucune femme qui par leurs parcours, leurs formations, leurs engagements, en capacité d'exercer des responsabilités visibles et significatives dans l'institution ecclésiale ?

Mais cette remarque doit être immédiatement suivie de cette question : l'Eglise peut-elle poser la question des ministères autrement que dans une vision hiérarchique ? Où est la logique des réseaux de compétences ? Les femmes ont fait et font vivre

l'Eglise à la base. Leur rôle dans les institutions sociales, hospitalières ,aujourd'hui dans les paroisses, n'est plus à démontrer. Leur place dans la recherche et l'enseignement de la théologie est avérée. Cela ne mérite -t-il pas une reconnaissance dans un système de gouvernance à redéfinir ? C'est me semble-t-il la question du management d'une institution du XXIème siècle qui se pose. Et cela dépasse la question des femmes ! Une institution, une organisation une Eglise, peuvent-elles se priver de compétences et de richesses détenues en son sein ? Les ouvriers sont-ils en surnombre ?

Enfin, on ne peut passer sous silence , et l'on ne peut pas ignorer les questions posées sur l'image de l'Eglise pour les jeunes et spécialement les jeunes filles d'aujourd'hui, nos filles. L'incompréhension devant l'image machiste de l'institution, les positions prises en matière d'évolution de la société ne favorisent ni ne retiennent l'intérêt, et bien trop

souvent écartent de la reconnaissance du message d'amour de l'évangile. Cette situation est grave.

Alors, se questionner, oui, c'est nécessaire et salutaire, mais comment agir ?

On ne peut se contenter de dénoncer. Un modèle de relation, nouveau, est à rechercher, entre tous ceux qui se reconnaissent membres de l'Eglise, en prenant en compte les compétences, les centres d'intérêt, les charismes de chacun. Il nous appartient d'être « force de proposition ». Que proposons nous concrètement à nos évêques pour que la place des laïcs, hommes et femmes, qui font vivre l'Eglise ne soit pas simplement reconnue car utile, mais revendiquée, affichée, en tant qu'élément constitutif d'une institution qui ne peut porter son message sans reconnaître, sans exclusive aucune, la place irremplaçable de chacun de ses membres ?

*Intervention lors de la rencontre du 4 juin 2012.

Nouvelles brèves

Paris, le 10 octobre 2012

La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, concerte sur le dispositif d'application des sanctions aux entreprises qui ne respectent pas la loi sur l'égalité professionnelle

- La ministre des Droits des femmes a réuni le conseil supérieur de l'égalité professionnelle. Il s'agissait de la deuxième réunion de ce conseil depuis la nomination du Gouvernement.
- Cette réunion a permis de faire le point sur 4 chantiers que les participants de la table ronde égalité professionnelle de la grande conférence sociale avaient décidé de lancer.
- A cette occasion, la Ministre a présenté le projet de révision du dispositif de sanction pesant sur les entreprises qui ne seraient pas en conformité avec la loi.
- Dans le droit fil des conclusions de la grande conférence sociale et de la feuille de route sociale arrêtée par le Premier ministre le dispositif désormais :
- **donnera la priorité à la négociation d'entreprise sur l'adoption du plan unilatéral. Ainsi pour procéder par voie de plan unilatéral les entreprises de 300 salariés et plus devront attester de l'échec de la négociation par un procès-verbal de désaccord.**
- **obligera toutes les entreprises de 50 salariés et plus à déposer le plan d'action, dès lors qu'aucun accord n'aura été conclu. C'est une évolution décisive car elle permet de mettre en place une analyse de la situation des entreprises sur dossier et non uniquement à partir d'un contrôle sur place.**

Le poète a toujours raison
Qui voit plus haut que l'horizon
Et le futur est son royaume
Face à notre génération
Je déclare avec Arago
La femme est l'avenir de l'homme

Entre l'ancien et le nouveau
Votre lutte à tous les niveaux
De la nôtre est indivisible
Dans les hommes qui font les lois
Si les uns chantent par ma voix
D'autres décrètent par la bible

Le poète a toujours raison
Qui détruit l'ancienne oraison
L'image d'Eve et de la pomme
Face aux vieilles malédictions
Je déclare avec Aragon
La femme est l'avenir de l'homme

Pour accoucher sans la souffrance
Pour le contrôle des naissances
Il a fallu des millénaires
Si nous sortons du moyen âge
Vos siècles d'infini sauvage
Pèsent encore lourd sur la terre



La femme est l'avenir de l'homme



Jean Ferrat

Le poète a toujours raison
Qui annonce la floraison
D'autres amours en son royaume
Remet à l'endroit la chanson
Et déclare avec Aragon
La femme est l'avenir de l'homme

Il faudra réapprendre à vivre
Ensemble écrire un nouveau livre
Redécouvrir tous les possibles
Chaque chose enfin partagée
Tout dans le couple va changer
D'une manière irréversible

Le poète a toujours raison
Qui voit plus haut que l'horizon
Et le futur est son royaume
Face aux autres générations
Je déclare avec Aragon
La femme est l'avenir de l'homme

Réflexions sur le mariage catholique

Claire-Marie Gazaniol

25 ans...l'âge idéal pour assister aux mariages des amis ! Après avoir été témoin de célébrations très différentes (mixte, traditionnelle, en forêt, revisitée...), quelques questions restent en suspens...

Pourquoi l'Église catholique attend-elle des jeunes couples qu'ils aient des enfants à tout prix¹ pendant que les protestants bénissent l'union présente² sans insister sur le projet de procréation ?³ Ne reconnaît-on pas la fécondité d'un couple dans sa capacité à s'ouvrir aux autres, à être porteur de vie autour de soi sur le lieu de travail ou dans divers engagements ? Quelle charge morale ajoute-t-on aux couples en difficulté...

Pourquoi l'Église semble-t-elle soutenir une inégalité entre l'homme et la femme ? Au-delà de la théorie du genre, dans la majorité des bénédictions nuptiales du rituel romain du mariage (ce que l'Église souhaite aux jeunes mariés et dont le prêtre se fait le relais), la mariée semble inerte, passive, comme une belle icône⁴ alors que le marié a un rôle plus actif, mais tout aussi standardisé⁵. Pourquoi tant de déséquilibre ? Ce qui est souhaité à l'un ne peut-il pas être souhaité à l'autre ? Pourquoi rappeler à l'homme en particulier que la femme «est son égal»⁶. Pourquoi ne pas le souhaiter aux deux ? Dans ses bénédictions, l'Église distribue des rôles sans laisser à chaque couple le temps de découvrir et d'inventer un fonctionnement qui lui soit propre, inédit, cohérent...

Heureusement, les bénédictions nuptiales n°5 et n°6 (trop peu entendues à mon goût) portent beaucoup d'espoir. Les deux époux sont bénis communément pour la même chose : «qu'ils cherchent à s'aimer chaque jour davantage», «que leur amour devienne source de vie», «que leur foyer soit ouvert aux autres»⁷, «qu'ils se soutiennent dans les épreuves»⁸. Bien sûr leur histoire, leur sexe, leurs talents les amèneront à réaliser ces vœux d'une façon propre qu'il leur est

proposé de trouver, d'inventer. Notons d'ailleurs que la bénédiction n°5 pourrait être utilisée telle quelle pour bénir l'union d'un couple homosexuel.

Du point de la fécondité, la n°6 souhaite tout de même une vie de famille sans s'attarder sur la procréation⁹ et appelle à la créativité des parents quant à l'éducation de leurs enfants en leur donnant «le goût de vivre selon l'Évangile».

Quel bonheur quand l'Église nous invite à inventer notre chemin !

Notes

¹ «Que vos enfants soient la bénédiction de votre foyer» Bénédiction finale n°4 ; «que des enfants viennent embellir leur foyer» Bénédiction nuptiale n°3.

² «Seigneur regarde f. et g. qui sont, devant ta grâce, dans la certitude de leurs résolutions. Ils s'aiment et te confient leur amour. Aide-les à s'aimer plus encore. Favorise leur espérance et augmente leur générosité. Fortifie leurs serments, donne souffle à leur liberté. Ils se sont choisis, mais ils savent qu'ils ne sont pas les plus forts. Toi seul peux soutenir leur volonté et rendre plus large leur consentement. Laisse leur vie courir son rêve avec l'élan renouvelé des commencements.» Prière pour les époux de l'Église réformée.

³ «Donne-leur, s'ils ont des enfants, le bonheur de les élever dans la lumière du Christ» Prière pour les époux de l'Église réformée. ; «Le but du mariage n'est donc pas l'enfant mais l'achèvement de la personnalité et le bonheur de chacun des partenaires. C'est ainsi que l'égalité entre les sexes fut proclamée à Genève à partir du XVI^e siècle.» Paroisse protestante réformée St Pierre de Genève.

⁴ «Que cette nouvelle mariée soit toute paix et tendresse ; qu'elle se conduise comme les saintes femmes dont l'écriture fait l'éloge» Bénédiction nuptiale n°2.

⁵ «Ses tâches d'époux fidèle et de père attentif» Bénédiction nuptiale n°1.

⁶ Bénédiction nuptiale n°2.

⁷ Bénédiction nuptiale n°5.

⁸ Bénédiction nuptiale n°6.

⁹ «Qu'ils connaissent la joie d'une famille heureuse» Bénédiction nuptiale n°6.

Une institution ecclésiale au 17ème siècle

De sacrées, bonnes, femmes : les béates

Jean-Marie Bedez

A vrai dire j'ignorais leur existence jusqu'à ces vacances en 2010 dans le petit hameau de Fraysse situé à 3 km de l'église de St Julien-en-Chapteuil en Haute Loire. Il y avait en face de notre gîte une drôle de maison à un étage surmontée d'un campanile. On appelait cette maison « l'assemblée » ou « maison de la béate ». Notre hôtesse se souvenait de la dernière béate, sa mère avait été encore à son école... la mère et la fille se souvenaient avec reconnaissance de cette femme.

Les béates ! Elles étaient issues de « La Congrégation des Dames de l'Instruction de l'Enfant Jésus » fondée en 1664-7 par une bourgeoise du Puy en Velay : Anne-Marie Martel. Cette femme - ainsi que l'évêque du Puy - était émue par le manque d'éducation des enfants pauvres de la région. Les filles étaient souvent réduites à être domestiques des fermiers ou bourgeois du coin. Mais très vite à côté des religieuses de la congrégation fut créée une institution de filles issues de la campagne, ne prononçant pas de vœux, laïques donc, sans costume distinctif qui allaient essaimer dans les bourgs et hameaux du diocèse pour y assurer l'instruction religieuse et profane des enfants et souvent aussi des adultes. Elles reçurent très vite le nom de *béate*. Ce nom vient sans doute du latin *beatae* : les bienheureuses. Ces filles issues des villages, remarquées par les habitants ou le curé allaient au Puy pour y recevoir une formation pendant un ou deux ans. Ensuite chaque année elles faisaient une retraite ou un temps de formation auprès des sœurs de la Congrégation des Dames de l'Instruction. Elles pouvaient exercer tant qu'elles restaient célibataires.

La nomination était fruit d'un appel d'une communauté et de l'envoi de l'évêque. En Haute-Loire les hameaux sont dispersés, nombreux (on en

comptait 6500 au milieu du 19^e siècle), en hiver les communications très difficiles à cause de la neige. Alors les habitants exigeaient qu'eux aussi puissent profiter « des secours de la religion ». Ils bâtissaient la « maison de l'assemblée » et assuraient le gîte et le couvert de la béate avec les produits de leur travail. Parfois ils ajoutaient quelques centimes par élève. Il arrivait à l'évêché aussi de donner un coup de pouce. La béate vivait pauvrement ! Quand tout était prêt la béate était officiellement installée.

La maison de l'assemblée : toujours bâtie sur le même plan. Au rez-de-chaussée il y avait la salle qui servait d'école, de lieu de prière, de rencontre et d'atelier pour les dentellières. A l'étage, le logement très sommaire de la béate et parfois une deuxième pièce pour des malades ou mourants en attendant le médecin. Et sur le toit le campanile dont la cloche rythmait la vie de la communauté, annonçant aussi les décès, les temps de prières et l'angélus bien sûr !

Le ministère de la béate avait de multiples facettes :

. *Le catéchisme* d'abord, aux filles, aux garçons et parfois... aux adultes le dimanche après-midi.



Léontine Masson, béate du hameau du Regard, commune de Ministrol-sur-Loire (Haute-Loire) entourée des enfants du catéchisme en 1935.
Elle mourut à Monistrol en 1951, âgée de 80 ans.
(*La Gazette de la Haute-Loire*, 25 / 31 octobre 2012)

. *Les réunions de prière* avec une place particulière pour le mois de Marie où la salle était toute ornée de fleurs et de lumière. Il y avait des réunions de prières le dimanche après-midi et parfois le vendredi pour les chemins de croix. Les rencontres du dimanche après-midi étaient aussi de loisirs.

. *L'enseignement* : les béates furent reconnues comme les premières institutrices des gens de la campagne. Elles apprenaient aux filles d'abord puis aux garçons et parfois aux adultes à lire, écrire, calculer... Le mobilier de la salle : quelques bancs, quelques images religieuses... était souvent très sommaire. Avec les lois Jules Ferry elles durent, pour rester dans l'enseignement, passer un brevet. Elles disparurent peu à peu non sans parfois de rudes tensions entre les villageois et l'éducation nationale. Il fallut des centaines d'instituteurs-institutrices pour les remplacer. (Dans la commune de Monistrol on peut voir la photo d'une béate entourée de douze enfants datant de 1935).

. *La dentelle* : Les béates apprirent à beaucoup de jeunes filles le métier de dentellière (les arrachant ainsi à la situation « de domestique »). La célèbre dentelle du Puy permettait aux élèves comme à la béate de mieux vivre. C'est grâce à elles que Napoléon III permit aux jeunes filles de continuer cette formation, contre les propriétaires qui se plaignaient de ne plus trouver de domestiques. Les gens du pays gardent encore joyeux souvenir de ces « convives » à l'assemblée (du latin *cum vicinis*, avec les voisins) où sur le pas de la porte en été, autour des chandelles en hiver, se réunissaient les dentellières.

. *Le rôle social* : Ce rôle de la béate est important. Elle aide les femmes qui accouchent, garde leurs enfants, soigne les malades en attendant ou sur les indications du médecin, elle prie avec les mourants, habille les morts. Elle a aussi parfois le rôle d'une assistante sociale ou d'une pacificatrice. L'assemblée est un centre de vie religieuse et sociale.

. *Et par rapport au ministère presbytéral ?* Elles en furent toujours éloignées. Le dimanche matin l'assistance à la messe à l'église paroissiale oblige ! Il semble pourtant que par très mauvais temps les fidèles se rassemblaient à la maison de l'assemblée le dimanche matin et qu'on y lisait des prières de la messe mais jamais on ne distribuait la communion. En tout cas la béate était une auxiliaire précieuse du curé. Elle seule connaissait bien les paroissiens et assurait la communication, dans les deux sens, entre le curé et ses ouailles. Plusieurs décrets épiscopaux demandaient d'ailleurs aux béates de

n'être pas trop proches du curé, de n'être ni ses confidentes, ni ses servantes.

Aujourd'hui il n'y a plus de béate : la dernière (peut-être ?) est décédée à l'hospice de Monistrol en janvier 1951 à l'âge de 80 ans. Les historiens s'accordent pour dire que si le christianisme est resté vivant en Haute-Loire c'est surtout grâce aux béates

Voici ce qu'écrivit Auguste Rivet en 2003 :

« *La béate avait avec les populations des rapports de familiarité, d'égalité plus que d'autorité : une vie partagée entre la dévotion, l'instruction, les réunions et des aides maternelles lui valait plus d'estime que de pouvoir* ».

oooooooooooo

Dans son testament le Cardinal Martini écrivait « Comment peut-on libérer la braise de la cendre pour raviver la flamme de l'amour ? En premier lieu nous devons rechercher cette braise. Où sont les simples personnes remplies de générosité comme le bon samaritain ? Qui ont une foi comme celle du centurion romain ? Qui sont enthousiastes comme Jean Baptiste ? Qui osent le neuf comme Paul ? Qui sont fidèles comme Marie-Madeleine ? » **Tiens, tiens !**

(1) *Voyage au pays des béates*, par Auguste Rivet, Philippe Moret, Pierre Burger, André Cremilleux, chez De Borée.



La maison de la béate se reconnaît à son petit campanile

Le message du concile Vatican II aux femmes

8 décembre 1965

Marie Anne Jehl

« De notre longue méditation sur le Christ et sur son Eglise doit jaillir en cet instant une première parole annonciatrice de paix et de salut pour les multitudes dans l'attente. Le Concile, avant de se séparer, veut remplir cette fonction prophétique et traduire en de brefs messages et dans une langue facilement accessible à tous la « bonne nouvelle » qu'il a pour le monde [...]. »¹

C'est de cette manière que sont introduits sept messages adressés par les Pères conciliaires « aux gouvernants ; aux hommes de la pensée et de la science ; aux artistes ; aux femmes ; aux travailleurs ; aux pauvres, aux malades, à tous ceux qui souffrent ; aux jeunes ».

La lecture de ces messages, et particulièrement celui adressé aux femmes, est l'occasion de percevoir à la fois ce que nous appelons « l'esprit de Vatican II », qui a (re)mobilisé de très nombreux catholiques, et le caractère extrêmement daté et désuet de ces textes.

Tout d'abord, remarquons l'ordre de présentation des messages : il respecte une hiérarchie sociale encore vive actuellement, et sans doute considère-t-il les degrés de responsabilité des destinataires dans la société. Toujours est-il que ceux qui sont pourtant désignés par le texte comme « les préférés du royaume de Dieu » arrivent en avant-dernière position. Mais peut-être faut-il considérer que « les derniers seront les premiers ». En quatrième position, les femmes n'ont donc pas trop à se plaindre.

On constate en tout cas que, à la faveur de l'ambiguïté de la langue française (hommes...) et d'une règle grammaticale discutable, les destinataires des différents messages semblent essentiellement masculins. Mais ne faisons pas de procès d'intention à partir d'un texte traduit en de multiples langues. Et surtout, soyons réalistes : en 1965, effectivement, rares étaient les femmes présentes dans les gouvernements ou les grandes instances scientifiques. Et les Pères conciliaires ne les ont pas vues venir. Une fois seulement ils évoquent, dans le cinquième message, « la vie concrète des travailleurs et des travailleuses du monde entier ».

Que contient le message adressé aux femmes ?

Des éléments qui pouvaient (et peuvent encore) susciter joie et espoir :

Une affirmation simple, d'abord, strictement arithmétique, mais que l'Eglise semblait avoir occultée depuis ses origines : « Vous êtes la moitié de l'immense famille humaine ». Nous avons mis des siècles à être sûres d'avoir une âme, nous entendons toujours l'évangile de Matthieu préciser que les bénéficiaires de la multiplication des pains étaient « cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants »². Cette simple précision n'était donc pas anodine.

L'affirmation d'une tradition chrétienne de respect et de valorisation de la femme : même si on peut trouver un peu naïve et surtout excessive la fierté affirmée « d'avoir magnifié et libéré la femme » au cours des siècles, on ne pouvait que se réjouir de voir énoncée explicitement « son égalité foncière » avec l'homme, même accompagnée d'une « diversité des caractères » un peu ambiguë.

Trois lignes surtout donnent le sentiment que les Pères conciliaires étaient en phase avec leur époque et sentaient venir les grands changements que nous avons vécus depuis : « Mais l'heure vient, l'heure est venue où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement, un pouvoir jamais atteints jusqu'ici ». Ils ne croyaient pas si bien dire !

La mission assignée aux femmes à la fin du message est en effet à la hauteur de ce pouvoir qui leur est

reconnu : il ne s'agit de rien de moins que de « sauver la paix du monde ».

Mais une vision du monde empreinte de pessimisme...

On a beaucoup dit que Vatican II avait ouvert l'Eglise au monde, c'est tout à fait vrai, mais le message aux femmes laisse transparaître plus de craintes que d'espoirs, plus de jugement que de confiance. « Dans un monde où l'égoïsme et la recherche du plaisir voudraient faire la loi », où « les techniques sont devenues inhumaines », « en ce moment si grave de l'histoire », il faut « aider l'humanité à ne pas déchoir », « retenir la main de l'homme qui, dans un moment de folie tenterait de détruire la civilisation humaine ». Ces constats ne sont pas faux, hélas, et restent très actuels, mais le message aux femmes ne relève aucun signe d'espoir, aucune trace de l'Esprit à l'œuvre dans ce temps.

Si l'on peut se réjouir que les Pères conciliaires considèrent les femmes comme (seules ?) capables de remédier aux maux de la société humaine, il faut reconnaître que la tâche semble écrasante. Il faudra chercher ailleurs, par exemple dans *Gaudium et Spes*, « ces valeurs de dignité, de communion fraternelle et de liberté, tous ces fruits excellents de notre nature et de notre industrie ».³

Et surtout une vision de « la femme » enfermée dans des clichés

Il vaut mieux en sourire : les femmes auxquelles s'adresse le message sont « filles, épouses, mères et veuves ; vierges consacrées et femmes solitaires », elles sont donc définies par leur état de vie. Quant aux qualités qui leur sont attribuées et que valorise le texte, elles sont liées à leur lien particulier avec « le mystère de la vie ». Les formules fleuries abondent : « vous avez toujours en partage la garde du foyer, l'amour des sources, le sens des berceaux », « premières éducatrices du genre humain dans le secret des foyers », « votre vocation de dévouement », « ô vous qui savez rendre la vérité douce, tendre, accessible » ; on dirait une récitation pour la fête des mères !

Les gouvernants, eux, voient reconnues leur autorité, leur souveraineté, leur fonction – même si c'est pour rappeler que Dieu seul est grand -, les hommes de science sont des « chercheurs de vérité », les artistes sont « les gardiens de la beauté du monde », on voit bien qu'ils sont définis par leur rôle social, alors que les femmes le sont par une sorte d'éternel féminin. Bref, on ne devient pas femme, on l'est !

Alors, l'actualité de Vatican II ?

La même analyse pourrait être faite sur d'autres textes, tout simplement parce que, depuis 50 ans, les évolutions se sont accélérées dans tous les domaines. Cela n'empêche pas celles et ceux qui ont vécu le temps de ce Concile de se souvenir de la joie immense ressentie : l'Eglise s'ouvrait au monde, au débat, à la liberté ; les baptisés se sentaient concernés et responsables de l'évolution de leur Eglise. C'est donc bien une dynamique, un élan, qui se sont manifestés et qui ont ouvert d'immenses espoirs. La suite, malheureusement, a douché bien des enthousiasmes...

Concernant les femmes, c'est en août 1968 que le tocsin a commencé à sonner : l'encyclique *Humanae Vitae*, oubliant le message aux hommes de science, « nous sommes les amis de votre vocation de chercheurs, les alliés de vos fatigues, les admirateurs de vos conquêtes », condamnait au nom de la « loi naturelle » cette conquête de la science qu'est la contraception. La liberté des femmes trouvait là ses limites aux yeux des instances vaticanes, et de nombreux couples ont alors décidé au mieux de rester dans l'Eglise sans tenir compte de ces injonctions, au pire de quitter une institution qui les comprenait si mal.

Et depuis encore, alors que l'égalité femmes – hommes progresse partout (parfois très difficilement, il est vrai), l'accès des femmes à l'ordination a été « définitivement » rejeté par Jean-Paul II. L'affirmation de la « diversité des caractères » entre les hommes et les femmes a servi ici de justification à une réglementation dont chacun sait maintenant qu'elle n'a aucun fondement théologique. Et lorsque les religieuses américaines, au nom de leur solidarité avec les « les préférés du royaume de Dieu », formulent des propositions pastorales et théologiques qui vont à l'encontre de la doctrine officielle, elles sont mises sous tutelle par la hiérarchie vaticane...

Pour en revenir à « l'esprit de Vatican II » : dans un contexte certes très différent de celui d'aujourd'hui, avec les idées préconçues en usage au milieu du XXème siècle, les Pères conciliaires avaient néanmoins choisi la confiance envers les femmes en leur donnant une mission fondamentale. Et après tout, il est bien plus important de « sauver la paix du monde » que de devenir membres du clergé, ou d'être approuvées par la congrégation pour la doctrine de la foi ! « Heureux/heureuses les artisan(e)s de paix »...

Notes

¹ Extrait de l'introduction aux « messages du Concile » in *Concile œcuménique Vatican II, constitutions, décrets, déclarations*, éd. du centurion, 1967

² Matthieu 14, 21

³ *Gaudium et Spes* 39, § 3.

Deux institutions : une éducation ?

Dans l'Église catholique : refouler le désir....

Le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon :

«Si on laisse une fille être au service de l'autel de la même façon qu'un garçon, la proximité avec l'autel va peut-être faire grandir **en elle le désir d'être prêtre** *. Qu'une fille ait ce désir est fréquent. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a dit : "Je voulais être prêtre". À l'intérieur du cœur de sainte Thérèse, c'est quelque chose de très beau.

Mais il ne faut pas blesser une petite fille, puis une jeune fille, en laissant grandir en elle un désir dont on sait qu'il ne pourra pas se réaliser, car ce serait lui mentir, Je ne souhaite pas qu'on blesse les jeunes, mais plutôt qu'on serve leur foi . C'est pourquoi je suis favorable à ce que les jeunes filles se mettent au service de l'assemblée, de la lecture et du chant.

La Vierge Marie n'est-elle pas la servante du Seigneur ? Montrons-leur que tous les disciples de Jésus doivent être en tenue de service. Qu'elles soient revêtues d'une aube ou d'une cape blanche, vêtement de notre baptême, c'est beau ! Finalement je me réjouis de tout ce qui favorise un esprit de service et la beauté de la liturgie.

Mais n'introduisons pas de flou, de doute, ce qui amènera plus tard tristesse ou rancœur Des souffrances, il y en a déjà bien assez comme ça dans les codeurs ».

*C'est nous qui soulignons.

Source : *Familles Chrétiennes*, septembre 2012



Dans l'école laïque et républicaine : éduquer à l'égalité

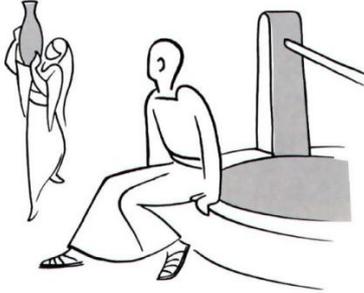
C'est à l'école, et dès le plus jeune âge, que s'apprend l'égalité entre les sexes. L'apprentissage de l'égalité entre les garçons et les filles est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et d'autres modèles de comportement se construisent. Basée sur le respect de l'autre sexe, cette éducation à l'égalité implique aussi la prévention des comportements et violences sexistes.

Dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), les établissements développent des actions de sensibilisation et de formation pour apprendre le respect de l'autre. Le socle commun de connaissances et de compétences identifie précisément le respect de l'autre sexe et le refus des stéréotypes parmi les compétences sociales et civiques que tout élève doit acquérir. Les établissements sont incités à inscrire cette préoccupation dans leur règlement intérieur.

Le cadre législatif : "Les écoles, les collèges, les lycées (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte" (article 121-1 du code de l'éducation).

Femmes dans le quatrième Evangile

Sa mère dit aux servants : " Tout ce qu'il vous dira, faites-le. (Jn 2,5)



La femme samaritaine lui dit : " Comment ! toi qui es Juif, tu me demandes à boire à moi qui suis une femme samaritaine ? (Jn 4,9) (...)

La femme lui dit : " Je sais que le Messie doit venir, celui qu'on appelle Christ. Quand il viendra, il nous expliquera tout. " Jésus lui dit : " Je le suis, moi qui te parle. " (Jn 4,25.26)

Quand donc ils furent arrivés près de lui, les Samaritains le prièrent de demeurer chez eux. Il y demeura deux jours et ils furent bien plus nombreux à croire, à cause de sa parole, et ils disaient à la femme : " Ce n'est plus sur tes dires que nous croyons ; nous l'avons nous-mêmes entendu et nous savons que c'est vraiment lui le sauveur du monde. " (Jn 4,40-42)

Jésus lui dit : " Je suis la résurrection. Qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Le crois-tu ? "

Elle lui dit : " Oui, Seigneur, je crois que tu es le Christ, le Fils de Dieu, qui vient dans le monde. " (Jn 11,25-27)



Alors Marie, prenant une livre d'un parfum de nard pur, de grand prix, oignit les pieds de Jésus et les essuya avec ses cheveux ; et la maison s'emplit de la senteur du parfum. (Jn 12,3)

Or près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la soeur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala. Jésus donc voyant sa mère et, se tenant près d'elle, le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : " Femme, voici ton fils. " (Jn 18,25-26)



Jésus lui dit : " Marie ! " Se retournant, elle lui dit en hébreu : " Rabbouni ! " - ce qui veut dire : " Maître ". Jésus lui dit : " Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père. Mais va trouver mes frères et dis-leur : je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. " Marie de Magdala vient annoncer aux disciples qu'elle a vu le Seigneur et qu'il lui a dit cela. (Jn 20,16-18)

Les femmes de la Bible

Judith et sa servante

Les racines

Au deuxième siècle avant Jésus-Christ, occupations étrangères, persécutions et guerres se succédaient en Palestine. L'avenir était sombre. Pour redonner courage au peuple, un auteur biblique compose un « roman » (1) extraordinaire. L'histoire se passe quelques siècles plus tôt au temps de Nabuchodonosor. La ville de Béthulie est assiégée, affamée, vouée à la destruction et la population à la mort ou à l'esclavage. Judith, une riche veuve, aidée par sa servante, va accomplir une action décisive. Elle sort de la ville, passe au camp ennemi et séduit le général en chef, Holopherne. Fou d'elle, il organise une fête en son honneur. Mais il a tellement bu qu'il s'endort sur sa couche. Judith reste seule avec lui.

Le texte

Judith, près du lit, dit en son cœur : « Seigneur Dieu de toute puissance, en cette heure regarde l'action de mes mains pour la grandeur de Jérusalem... » Elle s'avança vers la traverse du lit, près de la tête d'Holopherne. Elle saisit la chevelure de sa tête et elle dit : « Seigneur, Dieu d'Israël, rend-moi forte en ce jour ! » Par deux fois elle frappa sa nuque de toute sa vigueur et lui coupa la tête...

Peu après elle sortit et donna la tête à sa servante qui la mit dans le sac à provision. Elles sortirent toutes les deux ensemble, comme d'habitude, pour aller prier... Elles gravirent la montagne de Béthulie et arrivèrent à ses portes... Judith montra la tête aux gardiens et dit : « Voici la tête d'Holopherne... Le Seigneur l'a frappé d'une main de femme. Vive le Seigneur qui m'a gardée sur la route où j'allais ! Car mon visage l'a séduit pour sa perte. Il n'a pas péché avec moi pour ma honte et mon déshonneur ! » (Judith, 13, 4-16).

Aujourd'hui

Écrit à un moment où « l'antiféminisme » sévissait dans certains milieux d'Israël (1), le « Roman » de Judith a pu contribuer non seulement à critiquer la misogynie, mais aussi à mettre en relief le rôle que pouvait jouer une femme pour la libération de son peuple et à réveiller la foi en Dieu libérateur. Qui écrira le Roman de Judith et de sa servante aujourd'hui ? Dans quelles instances l'auteur les ferait-il entrer, non pas pour couper des têtes, mais pour libérer ceux qui sont enfermés dans des certitudes qu'ils croient immuables, comme on croyait immuable l'affirmation que le soleil tourne autour de la terre.

Traduit et commenté par Albert Hari

(1) A cette époque l'utilisation du Roman ou de la Nouvelle était répandue. La Bible en contient plusieurs : Jonas, Suzanne (en Daniel 13) et Esther.

(2) Voir par exemple un texte datant du 2^{ème} siècle avant Jésus-Christ : l'Ecclésiastique (ou Sirac) 25, 13-26.



Lors de l'assemblée annuelle de la *Leadership Conference of Women Religious (LCWR - Conférence des supérieures de congrégations religieuses)* des Etats-Unis, tenue à Saint-Louis (Missouri), du 7 au 10 août 2012, plus de 900 participantes, toutes supérieures élues par leur institut religieux et représentant environ 57.000 religieuses catholiques, ont mis au point leur réaction à l'évaluation doctrinale de leur organisation par la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Nous publions quelques extraits du communiqué final remis à la presse.

L'assemblée a articulé sa conviction que la vie religieuse, telle que la vivent les religieuses membres de la LCWR, représente une expression authentique de la vie religieuse, et qu'elle ne doit pas être compromise. Cette forme de vie religieuse se fonde sur la théologie, l'ecclésiologie et la spiritualité du Concile Vatican II et... son importance doit être reconnue .

...Les membres de l'exécutif poursuivront les discussions le plus longtemps possible avec le délégué romain, mais reverraient leur position si la LCWR se voyait contrainte de porter atteinte à l'intégrité de sa mission.

Les membres ont réintégré l'importance et la valeur de la mission de la LCWR pour ses membres comme du rôle qu'elle doit assumer en faveur de la justice dans le monde...

L'assemblée a écouté Barbara Marx Hubbard parler de l'évolution de la conscience en soulignant que les crises qu'affronte l'humanité à l'échelle globale exigent l'application d'un niveau plus élevé d'engagement éthique partagé et de synergie sociale pour réaliser un changement positif. Elle a fait remarquer que les crises sont des signaux potentiels qui dirigent le monde vers une humanité plus cocréative, plus coévolutive, dans laquelle les gens prennent davantage conscience de leur capacité de guérir et de faire évoluer le monde à force de nouvelles approches, de nouvelles formes et de relations en expansion constante...

La présidente de la LCWR a rappelé les différents aspects de la vocation des religieuses : la contemplation, la prise de parole prophétique, la solidarité avec les personnes marginalisées, la communauté, la non-violence et la capacité de vivre l'espérance joyeuse.

*Les membres ont adopté une résolution pour demander au congrès des Etats-Unis de voter le "Dream Act" et une réforme complète de l'immigration comprenant la réunification des familles et ouvrant l'accès à la citoyenneté pour les immigrants sans papiers établis aux Etats-Unis. Le *Development, Relief und Education for Alien Minors Act* (Loi sur le développement, l'assistance et l'éducation pour les étrangers mineurs) doit accorder une carte de résident à des étrangers entrés illégalement aux Etats-Unis quand ils étaient encore mineurs. La résolution demande aussi le rejet des lois restrictives des Etats, qui engendrent un climat de peur au sein des communautés immigrantes. Les religieuses s'engagent aussi à travailler à l'abolition de la traite des personnes... forme contemporaine d'esclavage.*

La foi et les engagements des religieuses nord-américaines sont bien éloignés des préoccupations de la curie romaine et de sa tentation inquisitoriale. Mais tellement évangéliques lorsque la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres...

Nouvelles brèves

La crèche Bourdarias à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des professionnels, du service des crèches départementales et des parents, les mentalités peuvent changer. Les initiatives et la pédagogie mises en œuvre à la crèche départementale Bourdarias à Saint-Ouen témoignent d'un travail collectif au service du mieux vivre ensemble et d'une volonté de lutter, dès les premiers mois de la vie, contre toute forme de discrimination.

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a initié, en mars 2009, une expérimentation pour promouvoir l'égalité filles-garçons, s'inspirant du modèle suédois.

La directrice et toute l'équipe pédagogique de la crèche Bourdarias mettent en œuvre le projet de cette crèche d'un nouveau genre, qui propose de déconstruire les stéréotypes en changeant les habitudes de jeu des enfants.

Tous les jeux, de la dinette au bricolage en passant par le football, sont proposés de manière indifférenciée aux filles comme aux garçons. L'accent est mis sur les jeux de construction, auxquels tous les petits sont associés, afin de favoriser les échanges entre eux et permettre à chacun de développer ses potentialités comme il en a envie, sans être enfermé dans un rôle prédéterminé.

La crèche Bourdarias, aujourd'hui à l'avant-garde, est un modèle que le Conseil général va étendre à d'autres villes, en inscrivant l'éducation à l'égalité filles-garçons dans son nouveau projet départemental des crèches.

Questions à David Hellebecq, éducateur pour les jeunes enfants :

Quelle formation avez-vous suivies pour servir le projet de la crèche ?

« A partir de mars 2009, nous avons rencontré à plusieurs reprises une équipe de pédagogues suédois, qui nous a consacré 11 jours de formation. Dans un premier temps, nous avons reçu une formation large sur le genre. Dans la pratique, nous avons décrypté nos comportements avec les enfants dans une journée type. Savoir comment nous répondions à leurs demandes, réfléchir à la nature de nos échanges nous a permis de mieux corriger nos propres stéréotypes. L'idée est d'établir une pratique égalitaire, que nous évoquons lors de nos trois réunions hebdomadaires. L'objectif final est de travailler sur la confiance en soi pour que les enfants vivent mieux ensemble. »

Comment impliquez-vous les parents dans le processus ?

« Dès l'inscription de leur enfant à la crèche, les parents sont informés de notre projet pédagogique. Le projet repose sur le volontariat. Ensuite, lors de nos quatre réunions annuelles avec les parents, nous faisons le point sur la façon dont leurs

enfants réagissent et s'emparent du projet. Nous leur proposons aussi un questionnaire qui leur permet de s'interroger sur leurs propres représentations. Nous avons un bel et vrai échange sur le projet, et la porte est toujours ouverte pour les parents, qui nous soumettent ainsi leurs remarques et leurs idées. » *Après la crèche, comment le projet se poursuit-il à l'école ?*

« Ce sont les parents qui sont nos meilleurs publicitaires pour l'évolution du projet à l'école maternelle et primaire. La construction se fait petit à petit, il existe une vraie volonté de poursuivre le projet pédagogique. Le projet est prévu de manière transversale : un partenariat est en cours avec l'Education nationale, et les liens se tissent au niveau institutionnel. L'idée est de faire travailler tous les acteurs ensemble, et le service départemental des crèches est très actif dans ce projet. »

L'objectif du Conseil général de la Seine-Saint-Denis est de multiplier les expériences de ce genre sur l'égalité filles-garçons en Seine-Saint-Denis : après la crèche Bourdarias à Saint-Ouen, la crèche Quatremer à Noisy-le-Sec a entamé une action sur les stéréotypes.

Le Manifeste des 313 : "Je déclare avoir été violée"

Publié par le *Nouvel Observateur*, 22 novembre 2012

"En France, une femme est violée toutes les huit minutes. Le viol est un fait banal, massif. Il détruit physiquement et moralement. Et pourtant, il relève du tabou. On peut raconter dans un dîner entre amis ou à ses collègues de bureau que l'on a été victime d'un attentat, que l'on a perdu un proche ou subi un cambriolage. Avec le viol, silence radio. Cet acte touche à la sexualité et la suspicion n'est jamais loin. Le viol est un crime dans lequel la victime se sent coupable, honteuse.

Trop de stéréotypes entourent le viol. Dans l'imaginaire collectif, il se déroule dans une ruelle sombre et est perpétré par un inconnu physiquement menaçant. Dans la vraie vie, les violeurs sont le plus souvent connus de la victime et leur arme ressemble plus au chantage affectif qu'à un couteau, à la menace professionnelle ou financière qu'à un pistolet. Là se niche toute la complexité de ce crime qui s'inscrit dans un rapport de domination historique, celui du masculin sur le féminin.

Ne pas pouvoir dire ce que l'on a vécu rajoute à la violence subie et contribue à l'impunité des violeurs. Seul un viol sur huit environ fait l'objet d'une plainte. Il est temps de libérer la parole, condition sine qua non pour en finir avec le viol. Nous voulons briser le silence sur ces millions de femmes violées. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir été violée. Le dire publiquement, ensemble, est un acte politique. Ce manifeste est une interpellation des pouvoirs publics et de la société tout entière pour favoriser l'émergence de notre parole, ici et maintenant".



e

ri

Un dossier sur les femmes dans l'Église d'aujourd'hui sans témoignage, sans voix individuelle me paraissait un peu incomplet. Alors je me suis essayée à l'exercice. Ma première difficulté a été de trouver un titre ; beaucoup me sont venus à l'esprit : « Mission impossible », « écartelée », « effacement », « souffrance », « désespérance », « je n'existe pas », « je suis un monstre »,... J'ai finalement gardé « cri » en référence au tableau d'E. Munch, le cri. Cri dont les ondes se propagent avant de se perdre dans le vide.

25

IMPOSSIBLE

Née femme, dans la deuxième moitié du XXème siècle, s'ouvrait devant moi une vie des possibles. S'il m'est arrivé de temps en temps d'entendre « tu n'es pas un garçon », ces remarques n'ont jamais été un obstacle bien réel. Tout compte fait, rien ni personne ne m'a empêchée d'étudier, de choisir mon métier, de grimper, de plonger, de faire le tour du monde. Le monde est dur, mais ne l'a-t-il pas toujours été ? Aujourd'hui, il est d'abord d'une richesse incroyable et jamais, surtout en tant que femme, je n'ai regretté le passé.

En ce qui concerne l'Église catholique romaine, les choses sont bien différentes. Évidemment, je sais lire et je suis connectée à la toile, donc les recherches théologiques me sont accessibles, mais lorsqu'il s'agit de pouvoir faire quelque chose dans l'Église mes choix sont restreints.

Dans la société civile les femmes (avec parfois encore une mentalité de pionnière) prennent la tête du FMI, d'Interpol, se lancent sur les mers en participant au Vendée Globe ou gravissent l'Everest... Et dans l'Église, quelles responsabilités ? On vous proposera des postes de fleuriste, catéchiste, chargée d'obsèques... parfois on vous appellera en tant qu'experte ; mais ne rêvez pas trop. Quand on soulève la question de la participation aux décisions concernant la vie de l'Église, deux réponses : 1) on extirpe de la naphthaline Catherine de Sienne ou Hildegarde Von Bingen (encore qu'on se demande qui a lu Hildegarde...) 2) on vous explique que ce que vous réclamez c'est le pouvoir et que ce n'est pas bien pour une « bonne » catholique (ben voyons, pour les uns « diriger » est un service, pour les unes « diriger » est une prise de pouvoir !).

Pour conclure, je me sens bien dans mes baskets dans le monde d'aujourd'hui... mais dès je passe

les portes de l'Église je me sens enfermée, bridée, en prison, incompétente.

JE N'EXISTE PAS

Lors du dernier synode d'Évangélisation, celui de 2012, pas une réunion d'évêques de l'an mil, voilà une des phrases sur les femmes. " Les pasteurs de l'Église ont reconnu les capacités spécifiques des femmes, telles que leur attention aux autres et

leurs dons pour l'éducation et la compassion, tout particulièrement dans leur vocation de mères".

(Proposition 46 : Collaboration des hommes et des femmes dans l'Église !)

Trois remarques

1) Où est-il question de la vocation de père ? Peut-être que l'Église promeut les familles monoparentales ?

2) « Vocation de mère », les femmes sont-elles réduites à la seule biologie ?

3) « Attention aux autres, dons pour l'éducation » pourquoi pas mais pas seulement.

Si comme moi, en tant que femme vous n'entrez pas dans les cases préparées, alors vous n'existez pas.

Enfin si, on vous retrouvera pour vous demander de participer aux finances de l'Église, afin que par vos dons vous perpétuiez votre état de perpétuelle mineure.

Je ne développerai pas ici le concept d'égalité digne, proposé par le magister pour éviter de parler d'égalité, mais il est probable que cette négation de la moitié de l'humanité grâce à un

discours « doucereux » finira pas vider définitivement les églises.

ECARTELEE

Lorsque j'ouvre mon Nouveau Testament et que je lis les paroles du Christ ou celles de Paul, ou celles de disciples de Paul, à propos des communautés chrétiennes je lis une invitation à l'unité. Dans l'épître aux Éphésiens, le Christ crée l'Homme nouveau en sa personne en réunissant les juifs et les gentils (Ep 2,15). Dans l'épître aux Galates, Paul

romaine : division entre prêtres et laïcs, entre hommes et femmes (et d'autres encore qui nous éloigneraient de notre propos). Entendez la prière Eucharistique où l'on prie dans l'ordre pour le Pape (pas de femmes), les Évêques (pas de femmes), les Prêtres (pas de femmes), les Diacres (toujours pas de femmes)...

Difficile d'entendre ce qui est dit dans le Nouveau Testament et d'être à l'aise dans une structure ecclésiale qui favorise l'éclatement. J'ai l'impression d'être écartelée entre une Parole de liberté qui fait vivre et une Église qui met tout un chacun dans des cases qu'elle a définies de sa propre autorité.

DESESPERANCE

A la fin d'une étude sur les femmes dans l'Évangile de Jean, R.E. Brown, exégète catholique américain, relève l'incapacité de l'Église à évoluer quant à l'acceptation des femmes dans ses structures de décision. Devant cet état de fait il conclut par « l'important est de faire partie de la communauté du disciple bien aimé ». Belle consolation, mais consolation quand même.

Dans son dernier ouvrage « faire bouger l'Eglise catholique », Joseph Moingt, à la question « Est-ce que l'Eglise peut bouger ? » répond par la négative.

Aussi invite-t-il à créer des communautés de bases parallèles à l'Église institutionnelle. Il propose un certain nombre d'étapes : d'abord se réunir autour de l'Évangile pour l'interpréter pour le monde d'aujourd'hui, puis pour partager le pain comme le faisaient les premières communautés et cela évoluera vers de nouvelles liturgies eucharistiques (p. 63). Peu d'ouvrages m'ont autant interpellée ; une vraie question pour moi, j'adhère aux idées de Joseph Moingt, mais est-ce que j'ai l'énergie nécessaire pour aller dans cette

affirme : « il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3,28). Et dans le Quatrième Évangile, le Christ, juste avant sa mort, exhorte ses disciples d'être un afin que le monde croie (Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé Jn 17,21). L'unité, l'un est semble-t-il nécessaire à l'Église, communauté de disciples. Or personnellement, je ne ressens que division dans l'Église catholique

26

direction ? Est-ce que je suis prête à m'investir dans ce genre de communautés ?

Il est clair que d'espoir pour les femmes dans l'Église catholique, à moyen terme il n'y en a pas... mais pas facile de prendre une autre décision que celle de simplement partir.

Pascale, une catholique (encore pratiquante puisque participant à l'Eucharistie une fois par mois !).

Connaissez-vous les éditions « Talents hauts » ?

Elles éditent des ouvrages pour enfants garantis 100% sans sexisme.

Voici deux exemples d'albums (3 à 7 ans) à offrir aux filles et aux garçons.

La lettre à la Mère Noël

Auteurs ; Léna Ellka / Lætitia Lesaffre
Prix : 12,50 € - 24 pages

L'histoire : Chloé et Martin préparent leur liste de cadeaux de Noël. Chloé a un doute : et si le Père Noël était une Mère Noël ? Martin n'y croit pas : aurait-elle l'autorité nécessaire pour dresser les rennes ? aurait-elle le sens de l'orientation pour trouver son chemin dans le ciel ? pourrait-elle porter la lourde hotte ?

La poupée d'Auguste

Auteurs Charlotte Zolotow / Clothilde Delacroix
Prix : 12,50 € - 24 pages

L'histoire : Auguste rêve d'une poupée. Son frère et ses copains se moquent de lui et son père lui offre force trains électriques et ballons de basket. Auguste joue à ces jeux de garçons, et continue de rêver à sa poupée. Un jour sa grand-mère lui rend visite.

VAGUES D'ESPÉRANCE

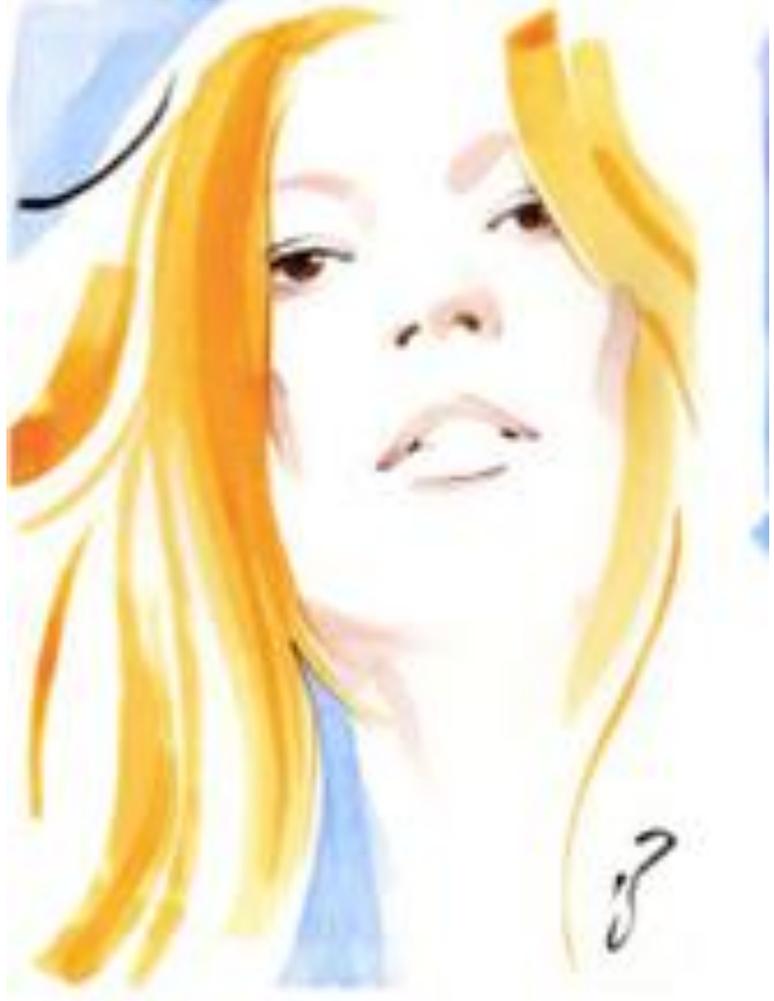
Revue des groupes Jonas d'Alsace

Jonas Alsace est membre de la Fédération
des Réseaux du Parvis

- ✧ Abonnement - 1 an - 4 numéros : France
25 euros - Allemagne et Autriche 30 euros
Chèque à l'ordre de Jonas Strasbourg
A envoyer à : Francine Klar
47, route de Saverne
67370 Stutzheim-Offenheim

- ✧ Pour toute correspondance : Jean-Paul Blatz
29, rue de Londres - 67000 Strasbourg
jean.paul.blatz@gmail.com
- ✧ Coordonnées du mouvement national *Jonas* :
<http://groupes-jonas.com/>
- ✧ Coordonnées de *Jonas Alsace* :
<http://www.jonasalsace.org/>
jonas.alsace@gmail.com

27



**Marche,
N'arrête pas de marcher
D'ouvrir des portes
De soulever des pierres
De chercher dans les tiroirs de l'ombre
De creuser des puits dans la lumière**

**Cherche,
N'arrête pas de chercher
Les traces de l'oiseau dans l'air**

L'écho dans le ravin

L'incendie dans les neiges de l'amandier

Tout l'ignoré

Le caché

L'inconnu

Le perdu

Cherche

Tu trouveras

Le mot et la couleur de ton poème

Jean-Pierre Siméon

J

e

a

n

-

M

a

r

i

e

